

Guide du cadet



Corps de cadets 2974 Anvers Lavaltrie

Soirées d'instruction : Mardi de 18h30 à 21h15
École secondaire de la Rive
60 Douaire-de-Bondy, Lavaltrie

Site internet : www.cc2974.com

Facebook : Corps de Cadets 2974

Édition Janvier 2024

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|-----|--|----|
| 1. | LE PROGRAMME DES CADETS | 3 |
| 2. | LE CORPS DE CADETS 2974 (CC2974)..... | 3 |
| 3. | LA DEVISE DU CORPS DE CADETS 2974 | 3 |
| 4. | LES FRAIS D'INSCRIPTION..... | 3 |
| 5. | LES RENCONTRES HEBDOMADAIRES | 3 |
| 6. | LE PERSONNEL CADRE..... | 4 |
| 7. | LES ACTIVITES OPTIONNELLES..... | 4 |
| 8. | LE PROGRAMME D'INSTRUCTION..... | 5 |
| 9. | LA DESCRIPTION DES COURS..... | 6 |
| 10. | LES ACTIVITES OPTIONNELLES..... | 9 |
| 11. | LES CAMPS D'ETE..... | 14 |
| 12. | L'IMPLICATION COMMUNAUTAIRE | 14 |
| 13. | LE PORT DE L'UNIFORME | 14 |
| 14. | LA DISCIPLINE ET LES REGLEMENTS | 16 |
| 15. | L'organigramme d'une année d'instruction | 17 |
| 16. | LES RECOMPENSES | 17 |
| 17. | LES CAMPAGNES DE FINANCEMENT | 18 |
| 18. | LE CO-VOITURAGE..... | 18 |
| 19. | LE DEPART..... | 18 |
| 20. | LES MOYENS DE COMMUNICATION | 18 |
| 21. | CONCLUSION..... | 20 |
| 22. | HYMNE NATIONAL..... | 20 |

1. LE PROGRAMME DES CADETS

Le Programme des cadets est un organisme national qui vise à développer chez les jeunes âgés de 12 à 18 ans :

- **Leadership;**
- **Civisme;**
- **Conditionnement physique.**

Tout cela dans un milieu qui stimule un intérêt pour les Forces armées canadiennes. **Les cadets ne font pas partie des Forces armées canadiennes.** Le programme des cadets offre des défis à relever, la camaraderie et l'aventure. Les cadets vous permettront d'élargir vos horizons et vous donneront l'occasion de vous impliquer dans la communauté.

2. LE CORPS DE CADETS 2974 (CC2974)

Le Corps de Cadets 2974, affilié au Régiment des Fusiliers du Mont-Royal, fut fondé par Capitaine Bernard Lacombe, le 1^{er} décembre 1979.

3. LA DEVISE DU CORPS DE CADETS 2974

La devise du Corps de cadets 2974 Anvers Lavaltrie est : 'Grandir pour l'avenir'.

4. LES FRAIS D'INSCRIPTION

L'inscription, la participation et le prêt de l'uniforme ainsi que les équipements du programme d'instruction du Corps de cadets sont **gratuits**. Quelques activités de financement sont organisées chaque année afin de payer certaines activités récompense et payer les quelques dépenses telles que T-Shirt du corps de cadets et autres.

5. LES RENCONTRES HEBDOMADAIRES

Nos soirées d'entraînement se tiennent une fois par semaine, le mardi soir de 18 h 30 à 21 h 15, pendant toute la durée de l'année scolaire.

Horaire type :

- 18h30 : Arrivée des cadets
- 18h35 : Formation de la parade
- 18h45 : Début des 2 périodes d'instruction
- 20h25 : Période d'exercice militaire
- 20h55 : Parade fin de soirée et messages
- 21h15 : Départ

Apportez toujours du papier, un crayon (pour prendre des notes lors des cours et messages de la semaine en fin de soirée) et une bouteille d'eau

Si vous devez être absent(e) ou arriver en retard, il est essentiel de communiquer avec votre cadet-cadre pour l'en aviser. À ce moment une absence "motivée" sera ajoutée au dossier.

Parade du commandant : Voir le calendrier. Les parents sont invités à assister à cette parade.

Soirée sportive : il y a des soirées sportives organisées durant l'année. Les cadets sont responsables d'avoir leur propre tenue sportive appropriée.

6. LE PERSONNEL CADRE

L'encadrement des cadets est principalement assuré par des officiers membre du Cadre des Instructeurs Cadets (CIC). À ces officiers du CIC se joignent des instructeurs civils qui sont eux aussi souvent d'anciens cadets qui ont le goût de continuer à s'impliquer auprès des jeunes et des bénévoles.

7. LES ACTIVITES OPTIONNELLES

En plus des cours du programme de l'étoile, le corps de cadets offre diverses activités complémentaires qui viennent enrichir l'expérience des cadets. Ces activités, Sports, tir récréatif et peloton de précision, sont optionnelles et auront lieu le jeudi, ou durant la fin de semaine. Veuillez consulter le site web pour connaître les détails (lieu, date, heures).

8. LE PROGRAMME D'INSTRUCTION

Le programme du corps de cadets se compose des activités bien établies des cadets de l'armée énumérées ci-dessous :

- Expédition;
- Navigation;
- Randonnée en montagne;
- Leadership de plein air;
- Entraînement aventurier;
- Familiarisation avec les milieux du plein air civils;
- Connaissances générales des cadets;
- Exercice militaire et cérémonial;
- Leadership;
- Techniques d'instruction;
- Service communautaire;
- Voyages à but culturel et éducatif;
- Civisme;
- Bonne forme physique et mode de vie saine;
- Sports récréatifs;
- Tir de précision, carabine à air comprimé;
- Biathlon;
- Musique – musique militaire;
- Promouvoir des habiletés et des attitudes pour de saines expériences.

Le programme est constitué d'un mélange de séances d'instruction hebdomadaire et de quelques jour/fin de semaines d'instruction.

Le programme se divise en cinq niveaux d'instruction (étoiles) où le cadet progresse généralement au niveau suivant à chaque année.

- Niveau 1 - Étoile verte (débutant)
- Niveau 2 - Étoile rouge
- Niveau 3 - Étoile argent
- Niveau 4 - Étoile or
- Niveau 5 - Cadet-maître

9. LA DESCRIPTION DES COURS

À titre indicatif, voici une description de certains cours qui sont donnés :

a) Civisme

Le but du civisme est de fournir une compréhension de base du rôle d'un bon citoyen au sein de la société canadienne. Le civisme contribue directement à atteindre le but du programme qui consiste à développer les qualités de civisme, et un sens civique proactif comme résultat pour les participants.

b) Service communautaire

Le but du service communautaire est d'encourager les cadets à devenir actifs au sein de leurs communautés en participant à des activités communautaires à titre de membre d'un groupe. Le service communautaire contribue directement à atteindre le but du programme qui consiste à développer les qualités de civisme, et un sens civique proactif comme résultat pour les participants.

c) Leadership

Le leadership est de faire comprendre à chaque cadet le rôle d'un suiveur et d'un leader en participant à des activités en tant que membre d'une équipe. Le leadership contribue directement à atteindre le but du programme qui consiste à développer les qualités de leadership, et un comportement social comme résultat pour les participants.

d) Bonne forme physique et mode de vie sain

Le but de la bonne forme physique et du mode de vie sain est d'encourager les cadets à se fixer et à adopter des buts personnels qui contribuent à une vie active. La bonne forme physique et le mode de vie sain contribuent directement à atteindre le but du programme qui consiste à promouvoir la bonne forme physique, et le bien-être physique comme résultat pour les participants.

e) Sports récréatifs

Le but des sports récréatifs est d'encourager les cadets à participer activement à des activités sportives récréatives. Les sports récréatifs contribuent directement à atteindre le but du programme qui consiste à promouvoir la bonne forme physique, et le bien-être physique comme résultats pour les participants.

De plus à au moins deux reprises par année, les cadets participent à l'évaluation de la condition physique des cadets évaluant la condition physique des cadets sur 3 aspects : l'endurance cardiovasculaire, la force musculaire et la souplesse musculaire.

f) Tir de précision avec la carabine à air comprimé

Le but du tir de précision avec la carabine à air comprimé est de familiariser le cadet aux opérations du champ de tir et au tir avec la carabine à air comprimé utilisée par les cadets. Il contribue indirectement à atteindre le but du programme qui consiste à développer des qualités de civisme et de leadership par l'entremise des compétitions de tir servant de réseau pour le développement de l'autodiscipline et du travail d'équipe. Il contribue aussi à favoriser le bien être émotionnel et physique, comme résultat pour les participants, en consolidant l'estime de soi et en favorisant un mode de vie actif.

g) Exercice militaire

Le but de l'exercice militaire (Drill) est de fournir aux cadets les compétences nécessaires pour participer de façon adéquate à une cérémonie de revue annuelle. L'exercice militaire contribue directement à atteindre le but du programme qui consiste à stimuler un intérêt dans les activités terrestres des FAC, et un comportement social, comme résultat pour les participants, en prenant part à une activité d'équipe.

h) Familiarisation avec les Forces armées canadiennes

Le but de la familiarisation avec les FAC est d'initier les cadets à l'histoire et aux traditions des FAC. La familiarisation avec les FAC contribue directement à atteindre le but du programme qui consiste à stimuler un intérêt dans les activités terrestres des FAC, et la compréhension des FAC comme résultat pour les participants.

i) Entraînement en campagne

Le but de l'entraînement en campagne est de fournir l'occasion aux cadets de participer à une activité de fin de semaine en plein air à titre de membre d'un groupe. L'entraînement en campagne appuie les expéditions des cadets de l'Armée en leur permettant d'acquérir les compétences de base qui les aideront à mieux vivre dans un bivouac. Le programme d'expédition des cadets de l'Armée permet l'acquisition des compétences de leadership tout en rehaussant la confiance en soi, l'autonomie, l'estime de soi et l'autodiscipline.

Cela se réalise par des excursions dynamiques d'un jour et plus, comportant une nuit en plein air et combinées à des activités stimulantes de formation par l'aventure des cadets de l'Armée. Les expéditions des cadets de l'Armée contribuent directement à atteindre le but du programme qui consiste à développer chez les jeunes les qualités de civisme et de leadership. Elles contribuent également à la promotion de la bonne forme physique, et du bien-être physique et émotionnel, d'un comportement social, des compétences cognitives ainsi que d'un sens civique proactif comme résultats pour les participants.

j) Navigation

Le but de la navigation est d'apprendre aux cadets les compétences de base pour utiliser une carte qui leur permettra de déterminer leur position sur une carte et de communiquer cette position à d'autres cadets à l'aide des coordonnées de quadrillage à six chiffres.

k) Randonnée en montagne

Le but de la randonnée en montagne de l'étoile verte est d'offrir aux cadets l'occasion de participer à une randonnée dirigée d'un jour grâce à laquelle ils apprendront les concepts et les compétences de base de la randonnée en montagne. Les expéditions des cadets de l'Armée contribuent directement à atteindre le but du programme qui consiste à développer chez les jeunes les qualités de civisme et de leadership. Elles contribuent également à la promotion de la bonne forme physique, et du bien-être physique et émotionnel, d'un comportement social, des compétences cognitives ainsi que d'un sens civique proactif comme résultats pour les participants.

l) Prévention du harcèlement et de l'abus des cadets

Tous les corps de cadets doivent également compléter le programme de prévention du harcèlement et de l'abus des cadets (OAIC 13-24).

10. LES ACTIVITES OPTIONNELLES

En plus des cours du programme de l'étoile, le corps de cadets offre diverses activités complémentaires qui viennent enrichir l'expérience des cadets. Ces activités sont optionnelles et auront lieu un soir de semaine, autre que le mercredi, ou durant la fin de semaine. Veuillez consulter le site web pour connaître les détails (lieu, date, heures). Ces activités sont :

a) Sport

Le corps de cadets offre des activités de sport dans le but de promouvoir la bonne forme physique. Nous pratiquons des sports tels que le volleyball, basketball, kinball, soccer et Ultimate Frisbee et le corps de cadets participe à des compétitions sportives entre corps de cadets de l'armée de la région. Cette compétition est connue sous le nom de Jeux des cadets et a lieu vers la fin du mois de janvier tous les ans.

b) Tir récréatif

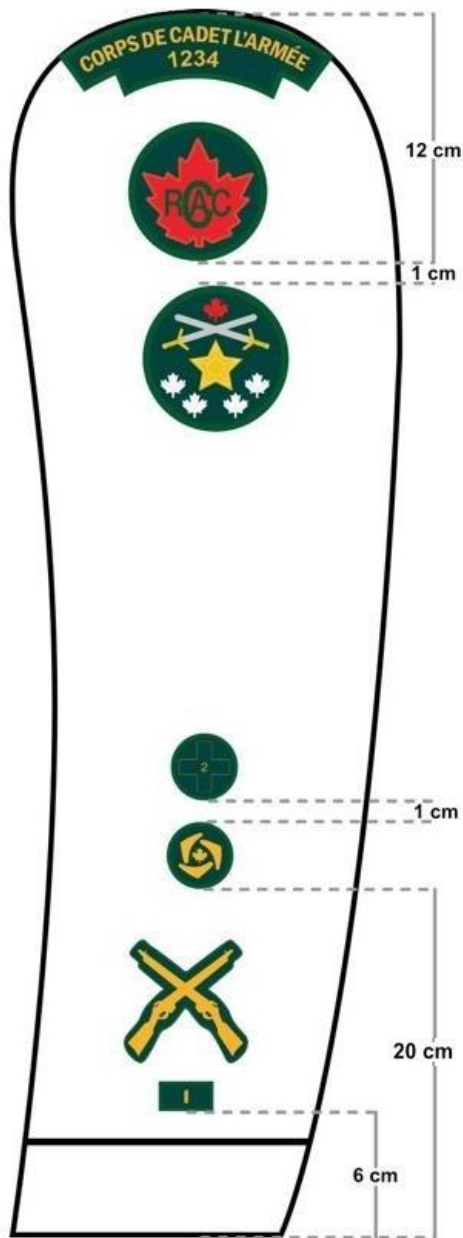
Les cadets apprennent les rudiments du tir de précision à la carabine au travers du programme de l'étoile. De plus, ils doivent faire au moins une fois par année du tir de qualification lors des journées de tir organisées par le corps de cadets. Il y a quatre niveaux de qualification de tir dans les cadets de l'armée. Pour les tirs de qualification, les cadets doivent tirer deux fois 5 plombs et les regrouper le plus possible. Parmi les cadets qui se sont qualifiés, nous sélectionnons une équipe de tir qui représentera le corps de cadets lors des compétitions régionales et possiblement provinciales ou nationales.

c) Peloton de précision

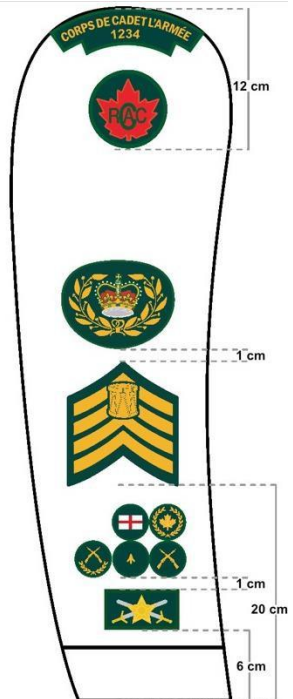
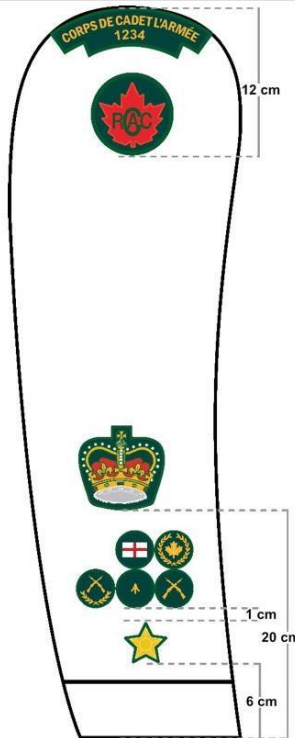
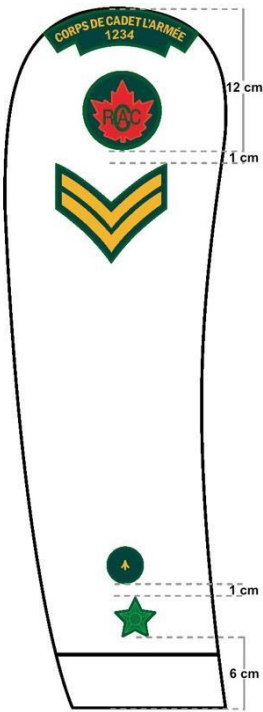
Notre équipe de marche militaire de précision est un groupe qui a décidé de faire de l'exercice militaire leur spécialité. La "Drill de précision", consiste en deux parties. La démonstration de marche avec ordres et la démonstration de marche sans ordre. La

démonstration de marche avec ordres consiste à exécuter une série de mouvements coordonnés par un chef qui donne l'ordre de passer aux mouvements suivants. La démonstration de marche sans ordre consiste à exécuter une série de mouvements sans qu'aucun ordre ne soit donné, excepté pour démarrer la démonstration.

Insignes de la manche gauche



Insignes de la manche droite



Insignes de poches

POCHE GAUCHE

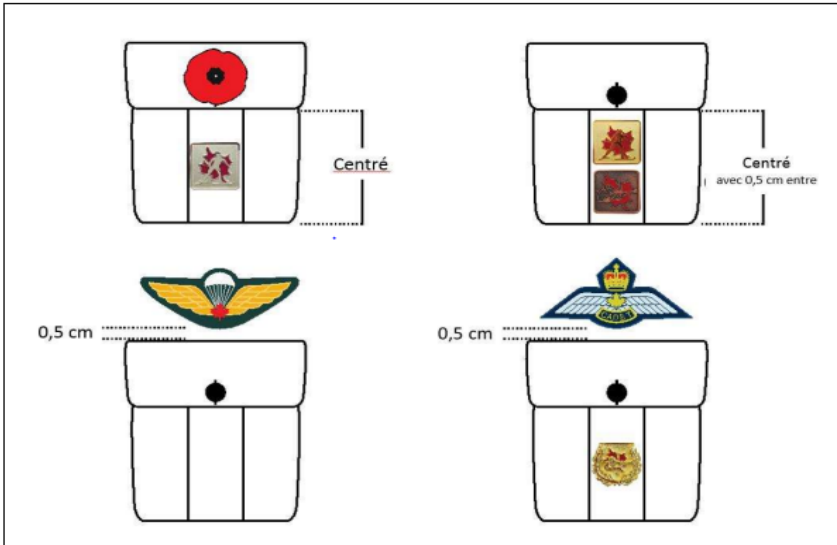


Figure 3I-J – Insignes de participation et de compétition

POCHE DROITE

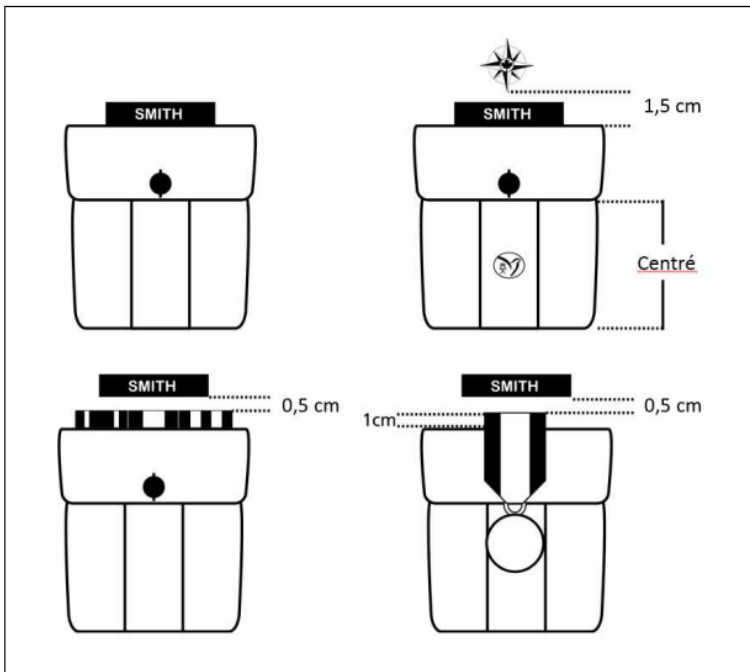


Figure 3I-K – Insignes de participation et de compétition

11. LES CAMPS D'ÉTÉ

L'instruction d'été est constituée de cours et d'échanges internationaux qui se déroulent à divers endroits pendant les mois de juillet et d'août. Il y a les programmes d'activités de cadets (PAC) donnés localement de 1 ou 2 semaines ainsi que des formations sur les centres d'entraînement de cadets (CEC) de 2, 3 et 4 semaines. Il y aura également une possibilité d'emploi pour les cadets séniors jusqu'à 8 semaines.

L'instruction d'été vise à soutenir et à enrichir l'instruction reçue durant l'année d'instruction au corps de cadets. Chaque série de camps propose une gamme de cours axés sur une spécialité d'instruction tel l'éducation physique et sports, le leadership, le tir, le plein air, l'exercice militaire etc...

Les cadets les plus méritoires pourront représenter le CC2974 sur ces camps. Une sélection des candidats est effectuée à partir de critères, tels que la présence aux activités, le comportement, la participation aux activités de financement, etc.

12. L'IMPLICATION COMMUNAUTAIRE

Le but du service communautaire est d'encourager les cadets à devenir actifs au sein de leurs communautés en participant à des activités de service communautaire (ex. guignolée, corvées de nettoyage, campagne du Coquelicot, etc.)

13. LE PORT DE L'UNIFORME

Le port de l'uniforme est obligatoire à tous les mardi soir sauf lors des soirées sportives. Un cadet se présentant au CC sans uniforme et sans raison valable obtiendra une note à son dossier. L'uniforme doit être retourné au Corps de Cadets lorsque le cadet décide de quitter définitivement.

Des règles précises existent quant au port de l'uniforme. Celles-ci doivent être respectées en tout temps puisque c'est notre uniforme qui nous distingue des autres organismes et qui permet de nous identifier comme appartenant à l'organisation des cadets.

a) Les pantalons

Le pantalon doit s'arrêter dans le bas entre le deuxième et le troisième lacet en comptant à partir de la semelle. Il devra être

pressé de la ceinture jusqu'au bas en tout temps. Pour les pantalons ayant des ganses, une ceinture doit être portée. La boucle doit être centrée.

b) La vareuse

La vareuse ne doit pas avoir de pli sur les manches. La boucle de la ceinture doit être centrée. La plaquette d'identification (name tag) doit être placée sur le haut de la poche droite. Les lettres du nom doivent être centrées avec le milieu de la poche.

c) Les bottes

Les coutures de la semelle devront être noires et tout le reste de la bottine doit être bien ciré. Les bottes doivent être lacées en échelle et les bouts des lacets ne doivent pas sortir des bottes. La cire utilisée est celle de marque « Kiwi » ainsi que le linge à polir. Aucun autre produit ne permet un meilleur cirage. En vente à la cantine du corps de cadets à prix coutant.

Des bas de laine doivent être portés avec les bottes. Il est possible de porter des bas de coton en dessous des bas de laine à condition que ces derniers ne paraissent pas.

d) La chemise

La chemise doit être propre et bien repassée. Des plis devront être faits sur le milieu des manches. Des épaulettes avec les grades doivent être portées sur la chemise.

e) Les cheveux

Les cheveux qui dépassent le haut des épaules doivent être attachés (queue de cheval, chignon) ou tressés. Les cheveux ne doivent pas empêcher le port d'un couvre-chef militaire ou d'un équipement de protection et ne doivent pas compromettre la sécurité lors des activités.

f) Les bijoux et le maquillage (en uniforme)

Les bijoux et le maquillage sont acceptés avec certaines restrictions. Les écarteurs d'oreilles doivent avoir un diamètre qui ne dépasse pas 2,5 cm. Aucun piercing au septum n'est autorisé. Les seuls piercings autorisés au-dessus des épaules sont ceux des oreilles et du nez (1 seul).

Pour plus de détails sur l'apparence des cadets :

<https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/cadets-rangers-juniors-canadiens/politique-cric/instructions-tenue-cric/chapitre-2/section-2.html>

g) Entretien de l'uniforme

L'uniforme doit être propre, très bien repassé et sans poussière. L'uniforme est prêté gratuitement, alors il est du devoir de chacun d'y faire très attention !

14. LA DISCIPLINE ET LES REGLEMENTS

Les règlements qui suivent sont faits pour obtenir un minimum de discipline afin de conserver un haut standard de qualité.

a) Le salut

Le salut est une marque de respect porté envers un officier. Tous les officiers en uniforme ou en civil devront être salués par tous ceux qui leur sont subordonnés. Lorsqu'un groupe de cadets croise un officier, le plus haut en grade dans ce groupe doit saluer alors que si le groupe est homogène (tous du même grade), un des membres doit saluer et les autres se placent au garde-à-vous.

On doit s'adresser à un officier en utilisant le grade, monsieur ou madame. On ne salue pas un instructeur civil, mais les mêmes directives s'appliquent à l'exception que vous devez barrer les bras le long de votre corps.

Vous devez toujours vouvoyer les gens : Exemple : "Est-ce que vous allez bien ?"

Lorsqu'on vous demande votre nom, vous dites votre nom de famille : Ex : « Samuel Coulombe = **Cadet** Coulombe »

b) Le fumage

Le fumage n'est pas permis lors des soirées d'instruction les mardis soir ou toute autre activité des cadets.

c) Drogue et alcool

LA CONSOMMATION OU LA POSSESSION DE BOISSONS ALCOOLISÉES ET DE DROGUES sont Strictement interdites et entraînent des sanctions graves, telles l'expulsion du Corps de cadets.

d) Le vol

Le vol est considéré comme un délit grave. L'action de prendre un objet sans la permission de son propriétaire est considérée comme un vol et entraîne des sanctions graves.

e) Les contacts physiques

Les contacts physiques inappropriés, de nature violente ou sexuelle, sont interdits durant les périodes d'instruction et toutes les activités organisées par le Corps de cadets.

f) La tenue

**Il est interdit de mélanger des pièces d'uniforme
avec des vêtements civils.**

L'uniforme doit être porté et entretenu selon les normes mentionnées dans le présent fascicule, car le non-respect de ces normes entraîne des sanctions.

Tous les cadets participants aux activités du CC doivent, lorsqu'ils ne portent pas l'uniforme, être vêtus de façon respectable et propre. Le t-shirt de sport sera porté avec un pantalon sans trous et sans déchirures. Les pantalons ne devront pas laisser voir les sous-vêtements. Le port de la camisole n'est pas autorisé lors des activités du corps de cadets. Les cadets contrevenants à ces directives se verront remettre un avertissement verbal.

15. L'organigramme d'une année d'instruction

Le CC est structuré de façon à vous donner un service de qualité. Pour ce faire, une voie hiérarchique a été établie dans ce sens. Pour toute information, vous devrez aller voir votre officier de niveau et si celui-ci n'est pas disponible, vous pouvez alors demander l'information à votre adjoint de niveau. Vous trouverez l'organigramme du CC pour l'année en cours sur notre site internet.

16. LES RECOMPENSES

Plusieurs récompenses seront offertes aux cadets(tes) qui se démarqueront le plus pendant l'année d'instruction. Une de ces récompenses se nomme le « Cadet du mois ». Cette récompense est remise à chaque parade du commandant.

Voici les critères de sélection :

- Propreté de l'uniforme
- Prestance lors des parades
- Comportement lors des activités
- Participation constante aux activités du CC
- Participation active aux activités de financement

17. LES CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Nous demandons à chaque cadet de participer à une levée de fonds au moins une fois durant l'année pour avoir le privilège de participer à un camp d'été et à la sortie 'récompense' de fin d'année.

18. LE CO-VOITURAGE

Il sera possible de faire du «co-voiturage » avec d'autres cadets de votre municipalité. Le réseautage entre parents peut se faire lors des fins de soirées après les messages de la semaine où ils sont toujours les bienvenues d'y assister.

19. LE DEPART

Vous désirez quitter le CC 2974, veuillez S.V.P. en aviser l'administration et le comité civil dans les plus brefs délais. Nous demandons également de retourner l'uniforme afin qu'un autre cadet(te) puisse en bénéficier.

20. LES MOYENS DE COMMUNICATION

a) Site web

Le site web du CC2974 et la page facebook sont les points centraux pour obtenir tous les détails reliés aux activités du Corps de cadet. Il est de votre responsabilité de le visiter à l'adresse suivante : www.cc2974.com Vous y trouverez différentes informations telles l'horaire type d'une soirée d'instruction, une liste d'équipement à apporter lors des exercices de fin de semaine, un lien menant au calendrier annuel du corps de cadets et des photos de nos différentes activités.

En ce début d'année, la majorité de nos activités sont déjà inscrites au calendrier. D'autres activités seront insérées au cours de l'année

dès que nous en connaissons les dates ; il sera donc important de vérifier périodiquement le calendrier pour voir toute modification apportée. Les détails des messages de la semaine font partie de la mise à jour hebdomadaire.

b) Facebook

Nous vous invitons ainsi que vos parents à joindre notre groupe Facebook : « Corps de cadets 2974 Anvers Lavaltrie ». Vous y trouverez des liens menant à des articles de journaux portant sur le corps de cadets et des réalisations des cadets du 2974. Les administrateurs y placeront également des rappels concernant les activités, des photos d'activités, etc.

Ce groupe est régulièrement vérifié par le comité de soutien du CC2974. Les questions d'intérêt général peuvent y être adressées. Avant de poser des questions, assurez-vous d'avoir vérifié si les réponses ne se retrouvent pas sur le site web !

Les courriels du CC2974

- Commandant : francis.chevrier@cadets.gc.ca
- Instruction : tommy.chevrier@cadets.gc.ca
- Entraînement : jean-philippe.rondeau@cadets.gc.ca
- Administration : lyna.dassylvas@cadets.gc.ca
- Approvisionnement : martin.montpas@cadets.gc.ca
- Comité de soutien : 2974.comite@lcac.gc.ca

Commandant de peloton

Nom : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Commandant de section : _____

Nom : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

21. CONCLUSION

En terminant, il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter la bienvenue au sein du Corps de Cadets 2974 et une bonne année d'instruction parmi nous !

22. HYMNE NATIONAL



**Ô Canada ! Terre de nos aïeux,
Ton front est ceint de fleurons glorieux !**

**Car ton bras sait porter l'épée,
Il sait porter la croix !**

**Ton histoire est une épopée
Des plus brillants exploits.**

**Et ta valeur, de foi trempée,
Protégera nos foyers et nos droits.**

Protégera nos foyers et nos droits.